



COMMUNE DE BIBLISHEIM

**PROCES - VERBAL SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 SEPTEMBRE 2023**

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

**Membres présents** : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. DEUTSCH Laurent, M. AMRHEIN Christophe, Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane, M. SCHEUER Marc, Mme TRITSCHLER Patricia, M. WEBER Pierre,

**Membres absents excusés**: M. RITTER Fabrice,

**Membres absents non excusés**: ---

**Pouvoirs**: M. RITTER à Mme CABIROL

**Date de la convocation**: 14 septembre 2023

**Avant de passer à l'ordre du jour**:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: M. Pierre WEBER

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 22 JUIN 2023**

Le procès-verbal de la réunion du 22 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés ( L.2122-22-4° )	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres ( L.2122-22-6° )	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière ( L.2122-22-8° )	NEANT	
Droit de préemption urbain ( L.2122-22 -15° )	Renonciation à la préemption de la parcelle 54/24, section 8, Rue de la Forêt ( terrain WEITZ ) Renonciation à la préemption de la parcelle 254/67, section 5 dans le lotissement La Prairie 2,	27 juin 2023 24 août 2023

	Renonciation à la préemption des parcelles 260/67, 261/67 et 262/67 section 5 dans le lotissement La Prairie 2	25 août 2023
Droit de priorité ( L.2122-22-22° )	NEANT	

### **RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE: REGLEMENTATION DE LA MISE EN LOCATION DE LA CHASSE**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les modalités de renouvellement des baux de chasse à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.

La superficie du lot de chasse communale est fixée à 48 ha 77 a 29 ca. Messieurs KEMMNER Wilfried et Hartmut ainsi que Monsieur KIEBER Bruno bénéficieront d'un lot de chasse réservé, d'une superficie globale de 77 ha 77 a 89 ca.

Le Conseil Municipal refuse la proposition de convention de gré à gré avec le locataire sortant et décide la location par voie d'adjudication publique, le 29 novembre 2023. Il fixe le la mise à prix à 800 €.

Monsieur DEUTSCH et Madame BUFF sont désignés en tant que membres la commission d'adjudication.

### **REVALORISATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bail du logement communal prévoit une augmentation du loyer en fonction de l'évolution de l'indice de référence des loyers. Elle précise que cet indice a augmenté de 3,50 %.

Le Conseil Municipal fixe la revalorisation du loyer à 3,33 %.

### **DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder à des modifications budgétaires pour permettre la prise en charge du versement de la subvention exceptionnelle à la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn pour l'aménagement numérique et le prélèvement pour hausse du taux de la taxe d'habitation.

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante:

#### **Dépenses de fonctionnement**

Cpte 657351: subvention GFP de rattachement	+ 1.732,50 €
Cpte 65888 – subvention autres	- 1.732,50 €
Cpte 7391118- autres restitutions dégrèvement	
Contributions directes:	+ 1.000,00 €

#### **Recettes de fonctionnement**

Cpte 744 -FCTVA	+ 1.000,00 €
-----------------	--------------

## **AUTORISATION DE STATIONNEMENT POUR TAXI**

Madame SCHELLENBERGER rappelle la demande présentée par Monsieur REGO pour obtenir une autorisation de stationnement pour taxi à BIBLISHEIM. Elle expose la procédure réglementaire et les démarches entreprises par l'intéressé pour trouver un logement sur place.

Le Conseil Municipal invite Monsieur REGO à présenter son projet lors de la prochaine réunion.

## **DIVERS**

### **➤ Campagne d'étude thermographique**

La Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, en collaboration avec le PETR Alsace du Nord, va organiser une campagne de thermographie concernant les bâtiments datant des années 1960 -1980.

La Commune propose d'y participer pour les constructions les plus anciennes le long de la Route de Walbourg et de la Rue de l'Eglise notamment.

### **➤ Maison des Associations**

Le Conseil Municipal est invité à entamer une réflexion sur une nouvelle tarification de location de la Maison des Associations. Les nouveaux tarifs entreront en vigueur à l'issue des travaux d'agrandissement.

Le maître d'œuvre en charge de la préparation et du suivi des travaux d'agrandissement a été désigné. Un Avant-Projet Sommaire est en cours d'élaboration.

### **➤ Commission de contrôle de la liste électorale**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commission de contrôle de la liste électorale doit être renouvelée. Elle comprend 2 conseillers municipaux ( 1 titulaire et 1 suppléant ) désignés par le maire, 2 représentants désignés par le Préfet et 2 représentants désignés par le Tribunal Judiciaire.

Monsieur Pierre WEBER et Madame Marina BARTHEL-HAGER se proposent pour siéger dans cette commission au nom de la Commune.

### **➤ Réunion technique budgétaire de la commission locale Grand Cycle de l'Eau du SDEA**

Monsieur DEUTSCH présente le compte rendu de la réunion technique d'orientations budgétaires de la Commission Locale Grand Cycle de l'Eau.

### **➤ Informations diverses**

⇒ *Collecte des biodéchets*: Les emplacements pour les conteneurs de collecte de biodéchets, dans le prolongement des conteneurs existants, ont été validés par le SMICTOM.

- ⇒ *Cérémonies du 11 Novembre*: Les cérémonies du 11 Novembre se dérouleront comme à l'accoutumée au Monument aux Morts à l'Eglise suivies d'un vin d'Honneur à la Maison des Associations.
- ⇒ *Fête de Noël de l'Age d'Or*: le Conseil Municipal propose de ne pas organiser de repas de Noël mais de procéder à une distribution de cadeaux.
- ⇒ *Lithium de France*: les mesures ont été effectuées. Certains administrés se sont plaints de ne pas avoir été informés, malgré toutes les informations diffusées par la mairie ou d'autres réseaux.
- ⇒ *Rentrée scolaire*: la gendarmerie a patrouillé lors de la rentrée scolaire afin de vérifier que les dispositions relatives au port de l'abaya ont bien été respectées. Aucun problème n'est à signaler à BIBLISHEIM.
- ⇒ *Tags*: de nouveaux tags ont été constatés sur des armoires électriques et mâts de lampadaire.
- ⇒ *SOLUCANE*: l'entreprise SOLUCANE a quitté la Commune depuis 2019. La Commune n'avait aucune information

*Fin de la réunion : 21 H 55*

**Le Maire**  
**Mireille CABIROL de SAINT GEORGES**

*Cabirol de St Georges*

